

SESSION 2023

CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES

CRPE Supplémentaire

Concours externe

Troisième épreuve d'admissibilité

Épreuve écrite d'application dans le domaine Histoire, géographie, enseignement moral et civique

L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente.

Au titre d'une session, la commission nationale compétente détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants : histoire, géographie, enseignement moral et civique.

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3). Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat

Durée : 3 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout document et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

Il appartient au candidat de vérifier qu'il a reçu un sujet complet et correspondant à l'épreuve à laquelle il se présente.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier. Le fait de rendre une copie blanche est éliminatoire.

SESSION 2023

CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES

CRPE Supplémentaire

Concours externe

Troisième épreuve d'admissibilité

**Épreuve écrite d'application dans le domaine
Histoire, géographie, enseignement moral et civique**

L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente.

Au titre d'une session, la commission nationale compétente détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants : histoire, géographie, enseignement moral et civique.

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3). Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat

Durée : 3 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout document et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

Il appartient au candidat de vérifier qu'il a reçu un sujet complet et correspondant à l'épreuve à laquelle il se présente.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier. Le fait de rendre une copie blanche est éliminatoire.

Composante histoire (12 points)

1. « Henri IV et l'édit de Nantes » est identifié comme un des « grands repères de l'histoire de France » dans le programme de CM1. Expliquez pourquoi, en vous aidant du dossier documentaire.
2. Vous préparez une séquence d'apprentissage sur « Henri IV et l'édit de Nantes » en classe de CM1. Précisez ce que vous voulez que vos élèves découvrent, comprennent et mémorisent : repères chronologiques essentiels, acteurs majeurs, mots-clefs.
3. Présentez l'une des séances de cette séquence, notamment :
 - en précisant vos objectifs ;
 - en choisissant un document du dossier documentaire puis en détaillant son exploitation pédagogique au cours de cette séance.

Composante géographie (8 points)

4. Vous enseignez en classe de CE2 : expliquez, en vous aidant du dossier documentaire, ce que peut apporter à vos élèves l'étude de paysages.
5. Vous proposez une séance organisée autour de la construction d'un croquis à partir du document 11 (a et b). Précisez les objectifs d'une telle séance ainsi que la démarche pédagogique que vous choisirez de mettre en œuvre.

Sommaire du dossier documentaire¹

1. Extraits de : Programme d'enseignement du cycle de consolidation (cycle 3), *Bulletin officiel de l'éducation nationale*, n° 31, 30 juillet 2020.
2. Extraits de : Nicolas Le Roux, 1559-1629, *Les guerres de Religion*, édition 2022.
- 3a. *Le Sac de Lyon par les Calvinistes en 1562*, huile sur bois, milieu du XVI^e siècle.
- 3b. Extraits de : Simon Goulart, *Mémoires de l'Etat de France, sous Charles neuvième*, 1577.
4. Carte « Les dernières guerres de 1585 à 1601 », 1991.
5. Nicolas Baullery (vers 1560-1630) (?), *L'abjuration d'Henri IV*, début du XVII^e siècle, huile sur toile.
6. Extraits du discours d'Henri IV du 7 janvier 1599.
7. Page du site web francetvinfo.fr consacrée à la chronique « France info y était » / « 14 mai 1610 : l'assassinat d'Henri IV ».
8. Extraits de : Programme d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2), *Bulletin officiel de l'éducation nationale*, n° 31, 30 juillet 2020.
9. Extraits de l'article « Paysage », *Géoconfluences*, 2003 puis modifié.
10. Extrait d'un cahier d'élève de CE2, école élémentaire de l'académie de Clermont-Ferrand, 2022.
11. Photographie de 2018 (a) et carte postale de 1915 (b) de la plage de Trestrignel, Perros-Guirec, côte de Granit rose.

¹ Les références précises sont fournies avec chaque document.

Dossier documentaire

Document 1

Extraits de : Programme d'enseignement du cycle de consolidation (cycle 3), *Bulletin officiel de l'éducation nationale*, n° 31, 30 juillet 2020.

Histoire

[...]

Le projet de formation du cycle 3 ne vise pas une connaissance linéaire et exhaustive de l'histoire. Les moments historiques retenus ont pour **objectif de mettre en place des repères historiques communs, élaborés progressivement et enrichis tout au long des cycles 3 et 4, qui permettent de comprendre que le monde d'aujourd'hui et la société contemporaine sont les héritiers de longs processus, de ruptures, de choix effectués par les femmes et les hommes du passé.**

[...]

Thème 1 avant la France.

Classe de CM1

Repères annuels de programmation	Démarches et contenus d'enseignement
Thème 2 Le temps des rois » Louis IX, le « roi chrétien » au XIII^e siècle » François Ier, un protecteur des Arts et des Lettres à la Renaissance. » Henri IV et l'édit de Nantes. » Louis XIV, le roi Soleil à Versailles	Comme l'objectif du cycle 3 est de construire quelques premiers grands repères de l'histoire de France, l'étude de la monarchie capétienne se centre sur le pouvoir royal, ses permanences et sur la construction territoriale du royaume de France, y compris via des jeux d'alliance, dont la mention permet de présenter aux élèves quelques figures féminines importantes : Aliénor d'Aquitaine, Anne de Bretagne, Catherine de Médicis. Les élèves découvrent ainsi des éléments essentiels de la société féodale et du patrimoine français et sont amenés à s'interroger sur les liens du Royaume de France avec d'autres acteurs et d'autres espaces. On inscrit dans le déroulé de ce thème une présentation de la formation du premier empire colonial français, porté par le pouvoir royal, et dont le peuplement repose notamment sur le déplacement d'Africains réduits en esclavage. Les figures royales étudiées permettent de présenter aux élèves quelques traits majeurs de l'histoire politique, mais aussi des questions économiques et sociales et celles liées aux violences telles que les croisades, les guerres de religion et le régime.

Thème 3 La révolution et l'empire.

Document 2

Extraits de : Nicolas Le Roux, 1559-1629, *Les guerres de Religion*, édition Folio « Histoire de France », 2022, p. 10-13.

Ce texte est un extrait de la préface de Joël Cornette.

Ce temps douloureux des guerres de religion constitue un moment clé de l'histoire de France, car au-delà de multiples – et tragiques – événements, retracés ici avec minutie, de fortes évolutions marquent les esprits et les corps : ces évolutions, que l'on pourrait qualifier de « disciplinantes », sont aussi celles d'un exercice plus aigu de l'autorité, que cette autorité prenne une forme « politique » (en particulier au temps de Richelieu), ou « religieuse » [...] Dans cet Occident chrétien, depuis Constantin, le lien est toujours aussi fort entre l'Église et le pouvoir politique : outre-Rhin, les historiens ont forgé la notion et le mot de

« confessionnalisation » pour définir cette période – les XVI^e et XVII^e siècles – qui voit, dans la plupart des États de l'Europe, chaque confession contrainte d'organiser un système de défense de son identité face aux autres et de se transformer en une Église-institution, faisant coïncider action politique et action religieuse dans le but de façonner la société dans tous les domaines (politique, économique, culturel). C'est pourquoi le souverain ne peut rester en dehors des conflits religieux, ni les tolérer à l'intérieur du territoire de sa souveraineté.

Dans ce processus européen d'intolérance partagée (du côté catholique comme du côté protestant), la France nous offre une histoire singulière, précisément parce que la confessionnalisation n'a pas eu lieu, en raison de la volonté affirmée du pouvoir royal, notamment à partir de Catherine de Médicis et de Michel de L'Hospital, de parvenir à une cohabitation entre catholiques et protestants : « Otons ces mots diaboliques, noms de partis, factions et séditions, luthériens, huguenots, papistes, ne changeons le nom des Chrétiens ! » (Michel de L'Hospital). Le couronnement de cette politique originale est l'édit signé à Nantes en avril 1598, qui met fin à un cycle de huit guerres de religion et institue, phénomène très rare en Europe, sinon la tolérance, du moins une forme de coexistence pacifique entre les confessions divisées.

Mais c'était là une « nouveauté », ou une modernité trop forte sans doute, en tout cas jugée intolérable par beaucoup : les règnes de Louis XIII et de Louis XIV sont marqués par la rétraction et l'étouffement continus de l'édit signé par Henri IV, jusqu'à sa révocation en 1685 [...].

Il demeure qu'une grande révolution marque et traverse ces années de douleurs et d'« épouvantement » : quel contraste, en effet, entre la monarchie fragile des années 1560, incarnée par des rois faibles ou enfants, soumise aux factions et aux passions, et la force agissante de la monarchie « exécutive » des années 1630, pilotée par Richelieu et Louis XIII. La victoire et le triomphe de la monarchie « bourbonnienne » sont aussi la victoire et le triomphe des « politiques » et, avec eux, de l'État de raison, restauré, ou plutôt fondé, par l'abjuration et le sacre d'Henri IV (1593/1594) [...]

[Nicolas Le Roux] rend intelligibles le chaos et le fracas d'une guerre civile qui, pour nombre de contemporains, semblaient un tunnel de violences sans fin. Le dénouement en fut la sacralisation du prince et la résolution collective à l'obéissance, vertu première imposée à chaque sujet du roi : en soumettant le religieux à la loi civile, l'État absolu apparaissait comme l'unique garant de l'intérêt commun, contre toutes les factions, contre toutes les opinions, contre tous les fanatismes. Régulateur et contrôleur de la religion, l'édit de Nantes marque ainsi une étape importante dans l'histoire de la distinction entre le citoyen, le sujet politique obéissant à la loi du roi, et le croyant, libre de ses choix religieux privés.

À l'écoute des passions françaises de ces lointains XVI^e et XVII^e siècles, chaque lecteur appréciera une leçon tout à la fois d'histoire et de « bon gouvernement » : la France des guerres de Religion invente et expérimente une nouvelle manière de vivre ensemble. Notre XXI^e siècle en est pour partie l'héritier.

EMC

distinction entre
citoyen et sujet
politique et
le croyant.

Document 3a

Le Sac de Lyon par les Calvinistes en 1562, huile sur bois, milieu du XVI^e siècle, attribution incertaine. Lyon, Musée d'histoire de Lyon.



Inscriptions en latin, peut-être ajoutées ultérieurement : « La destruction de Lyon dépeinte ici démontre que les dogmes impies de Calvin se fondent sur le vol et le sang » (en haut de l'image) / « Telle était l'apparence des églises de la ville de Lyon lorsque Calvin en détruisit les droits sacrés » (en bas de l'image)

© Xavier Schwebel.

Musée d'histoire de Lyon n° Inv. N 3819.

<https://www.gadagne-lyon.fr/mhl/sac-de-lyon-par-les-calvinistes-en-1562> consulté le 17/11/2022

Document 3b

Extraits de : Simon Goulart (1543-1628), *Mémoires de l'Etat de France, sous Charles neuvième* [...], premier volume, Meidelbourg, 1577, p. 399.

Les *Mémoires de l'État de France* sous Charles IX du pasteur Simon Goulart exilé à Genève, ont été publiés à partir de 1576. Dans cet extrait – dont l'orthographe est modernisée – sont dénoncés les crimes commis le 24 août 1572 à Paris pendant la Saint-Barthélemy.

Ce dimanche fut employé à tuer, violer et saccager, de sorte qu'on croit que le nombre des tués ce jour-là [...] surpasse dix mille personnes, tant seigneurs, gentilshommes, présidents, conseillers, avocats, procureurs, écoliers, médecins, marchands, artisans, femmes, filles et enfants. Les rues étaient couvertes de corps morts, la rivière teinte en sang, les portes et entrées du palais du Roi, peintes de la même couleur. Mais les tueurs n'étaient pas encore

saoulés.

[...]

Les commissaires, capitaines, quarteniers et dizeniers * de Paris allaient avec leurs gens de maison en maison, là où ils croyaient trouver des Huguenots, enfonçant les portes puis massacrant cruellement ceux qu'ils reconnaissaient sans avoir égard au sexe ou à l'âge [...].

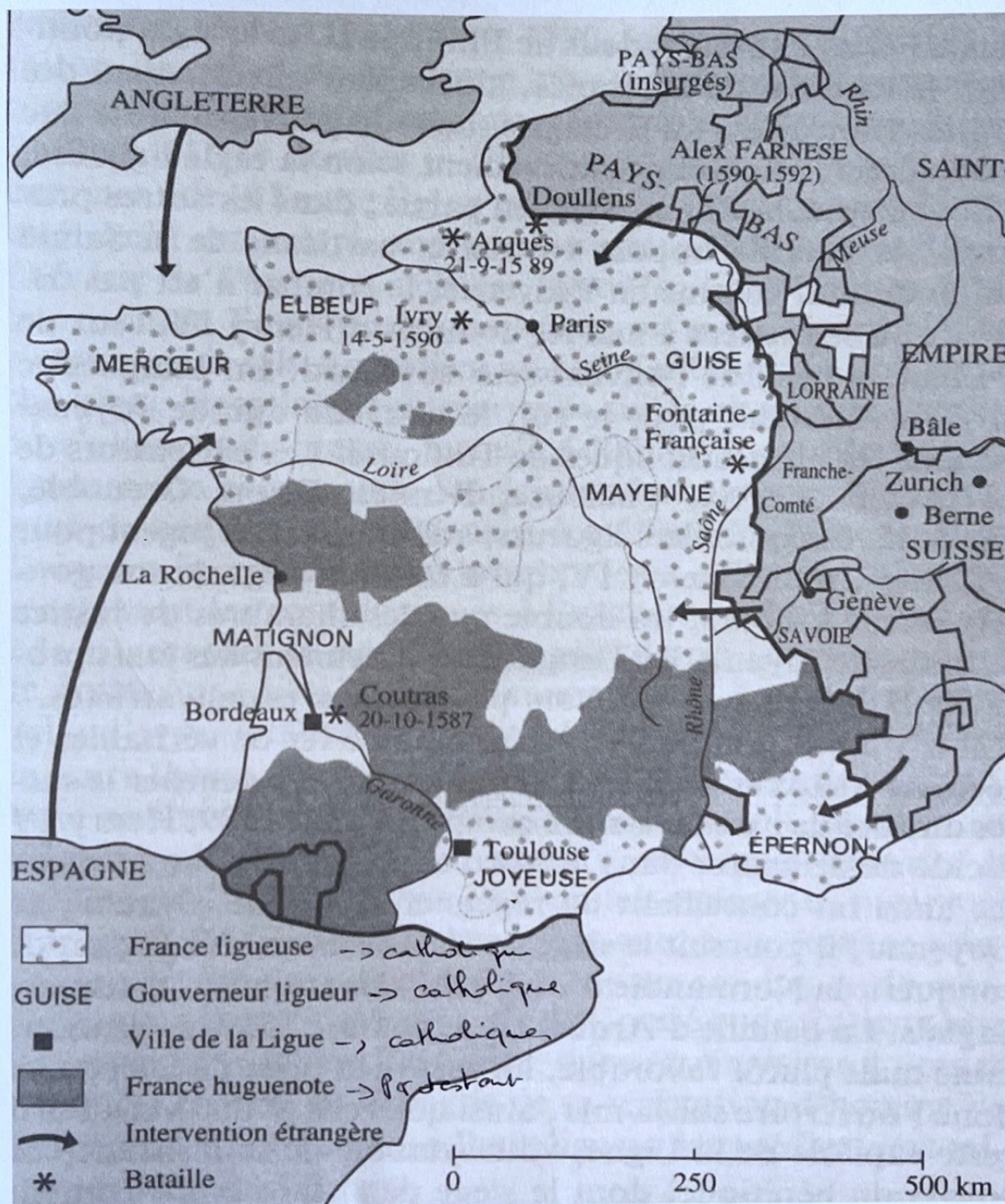
* [Les quarteniers et les dizeniers sont des officiers municipaux.]

Mémoires de l'estat de France, sous Charles neufiesme. t.1 / . Contenans les choses plus notables, faites & publiees tant par les catholiques, que par ceux de la Religion, depuis le troisieme edit de pacification fait au mois d'Aoust 1570. jusques au règne de Henry troisieme. Reduits en trois volumes, chascun desquels a un indice des principales matières y contenues. Premier [-troisieme] volume | Gallica (bnf.fr) consulté le 29/11/2022

Document 4

Carte « Les dernières guerres de 1585 à 1601 », extraite de : Janine Garrisson, *Guerre civile et compromis 1559-1598, Nouvelle histoire de la France moderne*, t. 2, « Points Histoire », Seuil, 1991, [p. 213] *.

Lors de la huitième guerre de Religion (1585-1598), la France se déchire. Héritier d'Henri III, Henri de Navarre devient roi sous le nom d'Henri IV en 1589. Mais tous les Français ne le reconnaissent pas comme souverain et il doit conquérir son royaume, dont une partie est aux mains de catholiques regroupés dans la Ligue, appuyée par l'Espagne.



* Source indiquée : Michel Péronnet et Michel Balard, *Le XVI^e siècle : des grandes découvertes à la Contre-Réforme*, Hachette, « Hachette Université », 1981, hors-texte.

Document 5

Nicolas Baullery (vers 1560-1630) (?), *L'abjuration d'Henri IV*, huile sur toile, début du XVII^e siècle, 147 x 203 cm. Meudon (Hauts-de-Seine), Musée d'Art et d'Histoire de Meudon.

Lancé à la conquête du royaume, déchiré par la guerre civile, Henri IV décide d'abjurer le protestantisme et se convertit au catholicisme le 25 juillet 1593.



Musée d'art et d'histoire de Meudon, n° Inv. A.1974-1-6 <https://musee.meudon.fr/decouvrir-les-collections/>

Fichier: Nicolas Baullery Abjuration Henri IV musée d'art et d'histoire de meudon.jpg —
Wikipédia (wikipedia.org) consulté le 5/12/2022

Document 6

Extraits du discours d'Henri IV du 7 janvier 1599.

Au début de l'année 1599, le Parlement de Paris n'a pas encore enregistré¹ l'édit de Nantes. Le 7 janvier 1599, le roi Henri IV s'adresse à la délégation de parlementaires qu'il a fait venir au Louvre.

Ce que j'en ai fait est pour le bien de la paix. Je l'ai faite au dehors, je la veux au dedans. Vous me devez obéir, quand il n'y aurait autre considération que de ma qualité et de l'obligation que m'ont tous mes sujets, et particulièrement vous tous de mon Parlement. J'ai remis les uns en leurs maisons, dont ils étaient bannis ; les autres en la foi, qu'ils n'avaient plus. Si l'obéissance était due à mes prédécesseurs, il m'est dû autant ou plus de dévotion, d'autant que j'ai établi l'État, Dieu m'ayant choisi pour me mettre au royaume, qui est mien par héritage et par acquisition. Les gens de mon Parlement ne seraient en leur siège sans moi. Je ne me veux vanter, mais si veux-je bien dire que je n'ai exemple d'autre à imiter que de moi-même. Je sais bien qu'on a fait des brigues² au Parlement, que l'on a suscité des prédicateurs séditeux ; mais je donnerai bien ordre contre ces gens-là et ne m'en attendrai pas à vous. C'est le chemin qu'on prit pour faire les barricades et venir par degrés à l'assassinat du feu roi³. Je me garderai bien de tout cela : je couperai la racine à toutes factions, à toutes prédications séditeuses, et je ferai accourir tous ceux qui les susciteront. J'ai sauté sur des murailles de villes : je sauterai bien sur des barricades qui ne sont pas si hautes. Ne m'alléguez point la religion catholique. Je l'aime plus que vous, je suis plus catholique que vous : je suis fils aîné de l'Église. Vous vous abusez si vous pensez être bien avec le Pape. J'y suis mieux que vous. Vous avez beau faire, je sais tout ce que vous faites, je sais tout ce que vous dites. J'ai un petit démon qui me le révèle. **Ceux qui ne voudraient que mon Edit passe veulent la guerre. [...]** Je suis roi maintenant, et parle en roi, **et veux être obéi** ! À la vérité, la justice⁴ est mon bras droit : mais si la gangrène s'y prend, le gauche le doit couper. Quand mes régiments ne me servent pas, je les casse.

¹ Enregistrer un édit royal, c'est l'inscrire dans un registre officiel après en avoir vérifié la légalité. Sans enregistrement par les parlements, et en premier lieu par le Parlement de Paris, l'édit ne peut pas être appliqué.

² Des machinations.

³ Allusion au roi Henri III, assassiné par Jacques Clément en 1589.

⁴ Pour « les gens de justice ».

Document 7.

Page du site web francetvinfo.fr consacrée à la chronique « France info y était » / « 14 mai 1610 : l'assassinat d'Henri IV ».

* « France info y était » : chronique radiodiffusée présentant à l'auditeur des événements historiques marquants comme si ces derniers étaient couverts par un journaliste contemporain.

La chronique France Info y était nous replonge cette semaine dans la stupeur et l'angoisse qui a saisi la France après l'assassinat d'Henri IV, le 14 mai 1610. Tant bien que mal, le roi était parvenu à cicatriser les plaies des guerres de religion. Son assassinat par Ravillac, extrémiste catholique, fait ressurgir le spectre de la guerre civile.



Publié le 24/07/2012 11:57 Mis à jour le 09/05/2014 21:41

Temps de lecture : 1 min.



Voilà une heure que la nouvelle se répand de bouche à oreille (elle mettra dix jours à parvenir aux confins du royaume) : le roi a été poignardé. Il se meurt. Un homme l'a agressé rue de la Ferronnerie, dans le centre de Paris, alors qu'il était sorti voir son vieil ami Sully, malade et alité chez lui. Il préparait l'entrée solennelle dans la capitale de sa nouvelle reine, Marie de Médicis, issue d'une famille ultra-catholique. Ces journées de mai devaient être l'apothéose de son règne, commencé dans le sang des guerres de religion. Et pour les Parisiens qui sont les premiers à apprendre la nouvelle, la tristesse se mêle à la peur : les violences vont-elles revenir, alors que protestants et catholiques semblaient pouvoir vivre côte à côte en France ? A 17h, le procureur général du roi au parlement de Paris prend la parole. L'envoyée spéciale de France Info est sur place...

https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/france-info-y-etait/14-mai-1610-l-assassinat-d-henri-iv_1736181.html consulté le 17/11/2022

Document 8

Extraits de : Programme d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2), *Bulletin officiel de l'éducation nationale*, n° 31, 30 juillet 2020.

Explorer les organisations du monde

[...]

Connaissances et compétences associées	Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève
Comprendre qu'un espace est organisé	
Découvrir le quartier, le village, la ville : ses principaux espaces et ses principales fonctions. - Des espaces très proches (école, parc, parcours régulier, etc.) puis proches et plus complexes (quartier, village, centre-ville, centre commercial, etc.), en construisant progressivement des légendes. - Des organisations spatiales, à partir de photographies paysagères de terrain et aériennes ; à partir de documents cartographiques. - Une carte thématique simple des villes en France. - Le rôle joué par certains acteurs urbains ou du village (la municipalité, les habitants, les commerçants, etc.) dans l'environnement, à partir d'un exemple lié au traitement des déchets, à la place de la nature en ville, aux déplacements ou à la qualité de l'air.	Photographies prises sur le terrain, dessins ; photographies aériennes obliques (schématisations), puis verticales ; plans, cartes topographiques (schématisations) ; tableau de chiffres (population des grandes villes). Rencontre avec des acteurs.
Identifier des paysages	
Reconnaître différents paysages : les littoraux, les massifs montagneux, les campagnes, les villes, les déserts, etc. - Les principaux paysages français en s'appuyant sur des lieux de vie. - Quelques paysages de la planète et leurs caractéristiques. Comparer des paysages d'aujourd'hui et du passé pour mettre en évidence quelques transformations.	Photographies paysagères, de terrain, vues aériennes, globe terrestre, planisphère, films documentaires.

Document 9

Extraits de l'article « Paysage », glossaire du site *Géoconfluences*, 2003 puis modifié.

Le **paysage** est l'étendue d'un pays s'offrant à l'observateur. Derrière cette définition qui peut paraître simpliste se cache une notion qui a donné lieu à une abondante bibliographie et à de multiples approches. [...]

« Le plus simple et le plus banal des paysages est à la fois social et naturel, subjectif et objectif, spatial et temporel, production matérielle et culturelle, réel et symbolique. Le paysage est un système qui chevauche le naturel et le social. Il est une interprétation sociale de la nature. » Georges Bertrand

« Le paysage est l'expression observable par les sens à la surface de la Terre de la combinaison entre la nature, les techniques et la culture des hommes. Il est essentiellement changeant et ne peut être appréhendé que dans sa dynamique, c'est-à-dire dans le cadre de l'Histoire qui lui restitue sa quatrième dimension. Le paysage est acte de liberté. » Jean Robert Pitte

Au **sens figuré**, le paysage peut désigner l'ensemble des acteurs en présence dans un espace ou une filière, comme le langage courant parle du paysage audiovisuel. Un paysage touristique est un paysage au sens propre, support d'une activité touristique, alors que le paysage touristique désigne au sens figuré l'ensemble des acteurs du secteur.

Depuis sa création au XVI^e siècle pour désigner l'arrière-plan des tableaux, la signification du terme paysage a beaucoup évolué, jusqu'à devenir complexe. Aujourd'hui, la notion de paysage prend en compte à la fois des aspects objectifs (d'ordre fonctionnel, technique et scientifique) et des aspects subjectifs (qui relèvent de la sensibilité, de la perception de chacun). Il faut penser le paysage comme un système complexe de relations (approche systémique) articulant au moins trois composantes interdépendantes : le paysage espace-support qui est une portion d'espace soumis à la vue, remplie d'objets, appropriée par différents groupes sociaux ; le paysage espace-visible ; le paysage-représentation ou espace vécu (les individus perçoivent le paysage selon leur propre sensibilité) (Clément, 1997).

[...]

Le paysage est constitué par l'ensemble des éléments observables à partir d'un lieu précis. Il ne se confond pas avec le milieu géographique, qui comprend des éléments invisibles. C'est l'aspect visible de l'espace géographique. Le paysage est un lieu privilégié d'intégrations, de synthèses des diverses « couches » de l'information géographique : héritages historiques (paysage « palimpseste »), aménagements et diverses formes d'exploitation anthropiques, nature géomorphologique et bio-pédologique, effets climatiques etc... C'est la superposition et l'intégration de ces multiples couches qui façonnent le paysage et en font un **construit social**. Il renvoie aux cinq usages de l'espace : approprier, exploiter, communiquer, habiter, gérer (d'après Jean Maréchal).

[...]

L'étude géographique du « paysage » est toujours délicate à mener : partant du visible, elle recouvre à la fois des faits objectifs et subjectifs. Elle ne doit pas être réservée aux seuls espaces perçus comme « naturels » (montagne, littoraux, espaces ruraux ou espaces extrêmes à faible présence humaine, etc.) car les espaces industriels, urbains offrent aussi des paysages dont l'analyse mérite d'être faite. Elle doit surtout prendre en compte les dynamiques, les évolutions passées mais aussi à venir pour faire du paysage un objet d'étude vivant dont l'approche ne soit pas muséifiée, fossilisée à l'excès.

<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/paysage> consulté le 29/11/2022

Document 10

Extrait d'un cahier d'élève de CE2, école élémentaire de l'académie de Clermont-Ferrand, 2022.

Est-ce si je traversais la France ?

Si je traversais la France, je découvrirais différents types de paysages :

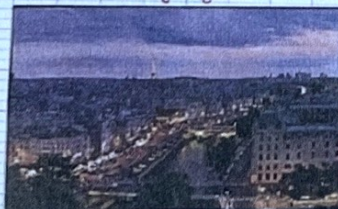
- des paysages maritimes, proches de la mer.



- des paysages montagneux, en montagne



- des paysages urbains (la ville)



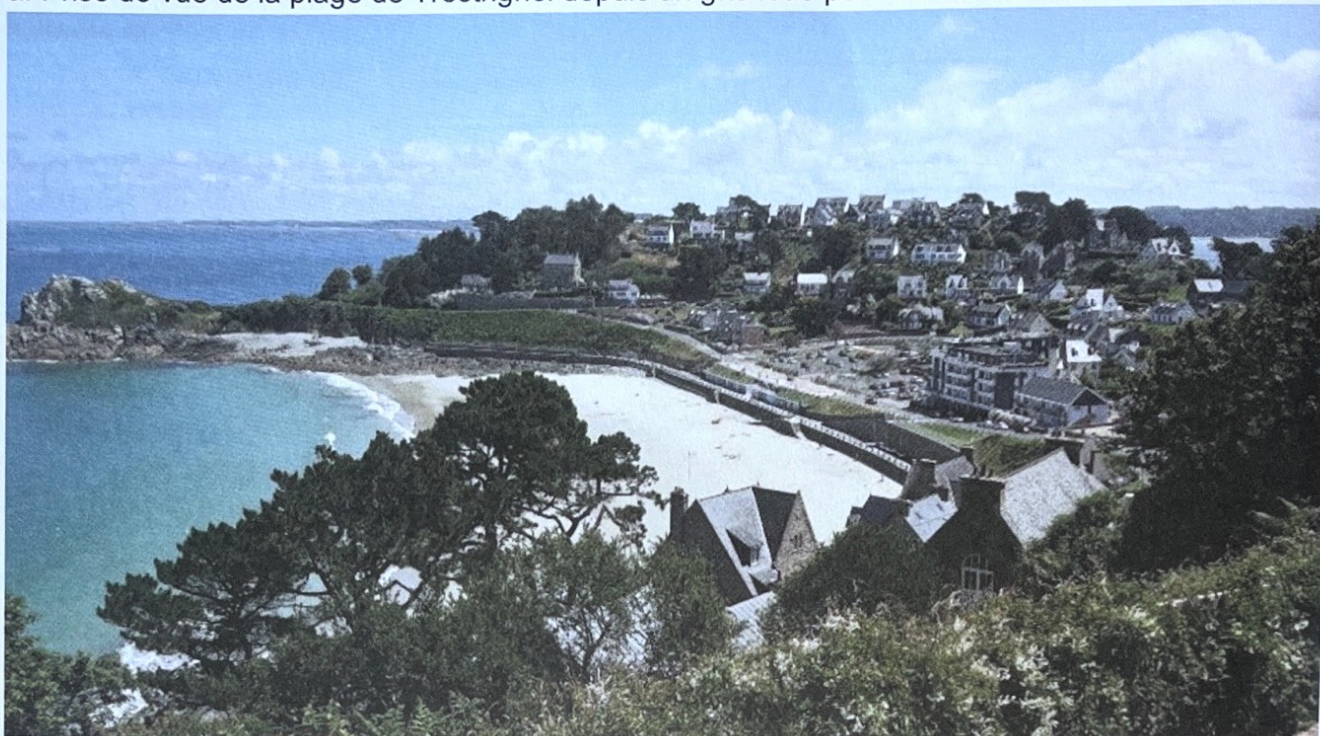
- des paysages ruraux (la campagne)



Document 11

Photographie de 2018 (a) et carte postale de 1915 (b) de la plage de Trestrignel, Perros-Guirec, côte de Granit rose.

a. Prise de vue de la plage de Trestrignel depuis un gîte loué pour les vacances en 2018.



b. Carte postale de la plage de Trestrignel datée de 1915.



URL : <http://evolution-paysage.bretagne->

environnement.org/dynamique_littoral/pages/doc_littoral_lieu_2.html consulté le 25/09/ 2022

URL : <https://www.mygitesbreizh.com/location-vacances/gite/22G122038.html> consulté le 16/10/ 2022